

Département de la Corrèze

Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-45

Séance du 16 décembre 2022Date de convocation :
9 décembre 2022Membres en exercice : 10
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9
Exprimés : 9
Votes Pour : 9
Vote Contre : 0

Le 16 décembre 2022 à 19 H 00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX, Maire.

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Martinie, Maison, Bouillon, Mmes Monédière, Géraudie, Bourzeix.

Absents : Mme BENESTEAU

Isabelle Monédière a été désignée secrétaire de séance

OBJET : Travaux bâtiment La Poste

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la mise en concurrence des entreprises pour les travaux du bâtiments La Poste.

Le Conseil Municipal approuve le choix des entreprises ci-dessous :

- Lot 1 – voirie :

Mallet à Brive-La-Gaillarde : 7 972,51 € HT soit 9 567,01 € TTC

-Lot 2 – démolitions gros œuvre :

SAS Martinie et fils à Gimel les Cascades : 16 731,37 € HT soit 20 077,64 € TTC

- Lot 3 – menuiseries extérieures

SAS Christian Cheze à Corrèze : 15 351,00 € HT soit 18 421,20 € TTC

- Lot 4 – menuiseries bois

SARL Graille à Corrèze : 2 692,00 € HT soit 3 230,40 € TTC

- Lot 5 – plâtrerie peinture et faux plafonds

SARL Perreira à Tulle : 19 103,96 € HT soit 22 924,75 € TTC

- Lot 6 – carrelage et faïence

SARL Caraminot O&C à Égletons : 5 215,00 € HT soit 6 258,00 € TTC

- Lot 7 – électricité

SARL ERDE à Égletons : 16 658,00 € HT soit 19 989,60 € TTC

- Lot 8 – chauffage plomberie

SAS Soubranne à Égletons : 37 394,65 € HT soit 44 873,58 € TTC

Le Conseil Municipal choisit ces entreprises pour effectuer les travaux précités aux prix indiqués et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour entreprendre toutes les démarches pour la réalisation et le financement de ce projet (sollicitation d'aides auprès de l'état- Conseil Régional et du Conseil Départemental).

Le plan de financement de ce projet s'établit ainsi :

Subvention de l'état	53 200,00 €
Aide du Conseil Départemental	30 000,00 €
Région	24 000,00 €
Emprunt et fonds propres	53 362,16 €

Total TTC 160 562,16 €

Le Maire,

M. AUBOIROUX.

